



Espace public

Loïc Ballarini

► To cite this version:

| Loïc Ballarini. Espace public. 2017, pp.[En ligne]. hal-01704213

HAL Id: hal-01704213

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01704213>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace public

Loïc Ballarini

Référence électronique

Loïc Ballarini, Espace public. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 08 mars 2017. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/espace-public/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Espace public

De quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'espace public ? De rues et de places accessibles au public, ou de la place du citoyen dans la cité ? De jardins publics ou de médias privés ? De parkings de supermarchés et de halls de gare, ou des grands boulevards et petits recoins de l'internet ? De parole politique autorisée ou de graffitis impromptus ? De libertés d'opinion, d'expression ou de circulation ? Dans les médias et les conversations quotidiennes, l'espace public renvoie à une multitude d'acceptions que le contexte suffit en général à préciser, sans risque de malentendu.

Dans les publications scientifiques et travaux de recherche, la situation s'inverse : s'il n'y a en principe pas de doute sur le fait que l'« espace public » (ou la « sphère publique », traductions équivalentes de l'allemand *Öffentlichkeit*) fait référence à sa théorisation par le philosophe allemand Jürgen Habermas (1962), la simple mention du concept brouille les pistes plus qu'elle ne clarifie la lecture. La raison en est triple : Jürgen Habermas lui-même a donné deux définitions à la portée très différente de « son » concept ; de nombreux ajouts et critiques lui ont été adressés, notamment dans le champ des sciences de l'information et de la communication ; enfin, d'autres auteurs et disciplines permettent de penser différemment l'espace public.

Les deux visages de l'espace public habermassien

Ce que l'on retient généralement de l'espace public, c'est qu'il est le lieu, physique ou symbolique, dans lequel les idées circulent et sont discutées de manière rationnelle afin de cristalliser en opinion publique. Mais Jürgen Habermas lui-même ne donne pas de définition univoque du concept. *L'Espace public* (1962), ouvrage fondateur du concept, a pour ambition explicite d'établir un principe structurant l'ordre social à partir de l'histoire des relations entre les sphères publique et privée. L'auteur s'y intéresse tout particulièrement à la « sphère publique bourgeoise », dont la recherche des déterminants historiques et sociaux, la description de son fonctionnement et de ses contradictions occupent les trois premiers chapitres.

« La sphère publique bourgeoise peut tout d'abord être comprise comme la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même [...]. Le médium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire : c'est l'usage public du raisonnement » (*ibid.* : 38).

Apparue dans les clubs et salons à la fin du XVII^e siècle en Angleterre, puis au cours du XVIII^e en France et en Allemagne, la sphère publique bourgeoise naît de la transformation

progressive d'espaces dévolus à la discussion littéraire en lieux de production d'idées et de débats politiques. Elle est l'outil qui permettra à la bourgeoisie d'étendre au domaine politique la domination qu'elle a déjà conquise en matière économique. Elle le fait en pratiquant un double langage consistant à faire passer ses intérêts particuliers pour l'intérêt général. En apparence, la bourgeoisie défend une sphère publique ouverte à tous, où tous sont considérés égaux, et dans laquelle les idées politiques peuvent être librement débattues. Dans cet espace de discussion politique distinct du parlement ou du gouvernement, on fait un usage public de la raison : un argument ne s'impose que parce qu'il est rationnellement jugé meilleur qu'un autre. Mais, en réalité, la bourgeoisie qui affirme se battre contre la domination de l'aristocratie ne cherche qu'à installer, puis à maintenir, sa propre domination. Selon Jürgen Habermas, le meilleur exemple de sa réussite est l'adoption d'un corpus de lois à prétention universelle (Code civil français et ses équivalents anglais – *common law* – et allemand – *allgemeine Landrecht*), mais dont la rédaction est toute guidée par la volonté de défendre les intérêts privés de la bourgeoisie.

Dans les quatre chapitres suivants de *L'Espace public*, le chercheur allemand traite du déclin de la sphère publique bourgeoise (essentiellement dû à la massification et au développement du caractère commercial des communications au XX^e siècle) et fait du modèle historiquement situé de la première partie du livre une norme indispensable à toute société démocratique : celle d'une discussion d'intérêt général fondée sur l'échange rationnel d'arguments. L'usage public de la raison se voit alors doté d'une fonction : la production d'une opinion publique. Jürgen Habermas (1962 : 104) constate que l'opinion publique ne se prête pas à une définition univoque, mais finit par en naturaliser une acception tautologique : « L'opinion d'un public qui fait usage de sa raison n'est plus simple opinion, ne résulte pas de la simple inclination, mais de la réflexion en privé et de la discussion publique sur des affaires d'intérêt général ». Ainsi le même livre propose-t-il deux définitions successives du même concept. La première, qui décrit « une catégorie caractérisant une époque déterminée » (*ibid.* : 9), relève d'une démarche scientifique (dire ce qui est) ; quand la seconde, qui édicte un idéal normatif, procède d'une posture morale (dire ce qui devrait être) (Ballarini, 2016).

Un concept puissant, séduisant... et critiqué

Bien que le livre fût traduit tardivement (1978 en français, 1989 en anglais), sa complexité, sa très grande richesse bibliographique, la finesse de certaines analyses et les manques de certaines autres ont fait de *L'Espace public* le point de départ d'innombrables débats. Introduisant un important volume de lectures critiques du concept, Craig Calhoun (1992 : 41) écrivait : « Le plus grand apport du premier livre d'Habermas semble bien être le suivant : il ne représente pas une somme faisant autorité, mais un déclencheur extrêmement fructueux de nouvelles recherches, analyses et théories ».

L'un des aspects les plus critiqués est sans doute la réification par Jürgen Habermas de son propre modèle en idéal. Paradoxalement, c'est aussi ce qui faisait de l'espace public un concept si séduisant, et si aisément « vulgarisable ». Car la vision presque utopiste de

décisions politiques prises après un débat public rationnel mettant tous les citoyens sur un pied d'égalité rejoint et amalgame tout à la fois le souvenir légendaire de la démocratie directe au sein de l'*agora* grecque et le mythe moderne du suffrage universel, tout en légitimant les grands médias comme miroirs de l'opinion et facilitateurs des débats, et les hommes et femmes politiques comme producteurs d'idées soumises à la discussion.

Avec l'idéal est aussi critiquée l'idée d'un âge d'or de l'espace public et de son consécutif déclin. Refuser cette idée, faire de l'espace public un ensemble de processus dynamiques constituent un préliminaire obligé pour qui souhaite travailler sur ce concept à une autre époque que celle examinée par l'auteur.

La question du singulier a également été reprochée à Jürgen Habermas : l'espace public est nécessairement un, ce qui correspond à son ambition originelle de traiter du mode de discussion des questions d'intérêt général, mais qui empêche de prendre en compte des débats plus locaux, ou plus ciblés (concernant un thème, une profession, etc.). Thierry Paquot (2009) a bien tenté de distinguer l'espace public (singulier et conceptuel, renvoyant à Jürgen Habermas et ses héritiers) des espaces publics (pluriels et physiques, renvoyant aux questions urbanistiques d'organisation des territoires), mais sa démonstration était plus rhétorique qu'opératoire.

D'autres en appellent au pluriel. Bernard Miège (1995) pointe la nécessité d'envisager l'espace public comme « perpétué » (extrait de l'âge d'or), « élargi » (non limité aux questions politiques) et « fragmenté » (traversé par des logiques communicationnelles diverses). Plus explicite, Peter Dahlgren (1995 : 147) considère que « le caractère démocratique de l'espace public ne peut pas être simplement supposé, il doit être continuellement accompli » grâce à l'articulation entre un « domaine commun » (*common domain*, ou l'espace public en ce qu'il tend à l'universalité) et un « domaine partisan » (*advocacy domain*, ensemble d'espaces publics partiels et/ou partiels dédiés à la défense d'intérêts particuliers). Bastien François et Érik Neveu (1999) proposent un programme de recherches à partir de l'espace public : analyser la production des dispositions citoyennes, cartographier les répertoires de la parole publique et interroger la place des sciences sociales dans l'espace public.

Ces premières critiques et relectures partagent le constat qu'il manque quelque chose à l'espace public pour lui donner une vraie puissance heuristique : autres classes sociales, femmes, nouveaux médias... De nombreuses archives montrent qu'apparaît, dans le même temps que se développe la sphère publique bourgeoise qui seule retient l'attention de Jürgen Habermas, une pensée populaire critique à l'encontre du pouvoir, qui tente d'ailleurs de l'analyser et de la contrôler (Farge, 1992). Bien que l'espace public ait été conceptualisé en érigeant le siècle des Lumières en modèle pour les démocraties occidentales de la seconde moitié du XX^e siècle, les pistes qu'il ouvre intéressent les spécialistes d'autres époques, et notamment du Moyen Âge. Au sein des assemblées urbaines, dans les rues des villes et sur les places des villages, à la cour et sur les scènes de théâtre se jouent des espaces de parole et de discussion à la liberté souvent mesurée, mais qu'il est stimulant de penser en tant qu'espaces

publics (Boucheron, Offenstadt, 2011). De même pour le monde contemporain, dans lequel « l'idée générale de sphère publique est indispensable à la théorie critique » même si « la forme spécifique que lui a donnée Habermas n'est pas entièrement satisfaisante » (Fraser, 1992 : 129). Cela est dû en particulier au fait que Jürgen Habermas postule qu'on peut suspendre les inégalités sociales le temps de la discussion plutôt que d'aspirer à les faire disparaître. Ainsi la sphère publique unique et universelle passe-t-elle sous silence les « contre-publics subalternes » (des femmes des élites du XVIII^e siècle aux déclassés et dominés d'aujourd'hui) dont les intérêts particuliers se retrouvent exclus des débats sous prétexte qu'ils ne sont pas l'intérêt général. Au contraire, il apparaît qu'il faut les intégrer dans des arènes de tailles et échelles multiples, ce que font notamment les différents courants de *studies* (*gender, subaltern, postcolonial...*). Au passage, on notera que ces relectures de l'espace public s'appuient toutes, plus ou moins explicitement, sur des espaces non uniquement médiatiques, mais également conversationnels : elles prennent donc à rebours certaines interprétations suivant de trop près l'idéal habermassien, pour se rapprocher plutôt de la première conception de l'espace public. Bien sûr, il ne s'agit pas d'éliminer les médias de l'analyse de l'espace public, mais d'abord de les remettre à leur place, qui est une parmi d'autres dans la circulation des idées et la construction des opinions. Ensuite, lorsqu'il est question de médias au sein d'espaces publics dynamiques, on prendra garde de ne pas tomber dans la simpliste déploration de l'abâtissement des masses par les médias commerciaux. Grands et nouveaux médias gagnent au contraire à être intégrés à la recherche, sans *a priori* ni fascination. Ce que Peter Dahlgren (1995) faisait déjà avec la télévision et qu'il renouvelle avec l'internet (2000), où se créent de nouveaux espaces, dont certains renouvellent sans s'accaparer totalement les possibilités d'une information et de la diffusion de discours alternatifs, minoritaires et/ou contestataires (Cardon, Granjon, 2010).

Ce que cache l'espace public

Au lecteur qui souhaiterait faire son miel de ces critiques, on pourrait être tenté de conseiller d'épargner sommeil et attention : car Jürgen Habermas, mettant en pratique les préceptes par lui prônés de l'échange rationnel d'arguments, a intégré ces remarques en les discutant dans une préface écrite en 1990 et figurant désormais dans les rééditions de *L'Espace public* (dont l'édition française de 1993). Cependant, malgré l'exemplarité de la démarche, les corrections ne sont que marginales. Jürgen Habermas (1962) choisit des « contradicteurs » qui partagent l'essentiel de son projet, lui-même affirmant : « Je tiens tout de même, maintenant comme précédemment, à l'intention qui a guidé l'ensemble de la recherche ». Cette intention, il en avait entre-temps fait un des socles de ce qui est sans doute son ouvrage le plus ambitieux, *Théorie de l'agir communicationnel* (1981). L'éthique de la discussion élaborée dans *L'Espace public* y devient une loi naturelle, fondement d'une théorie sociale reposant sur le postulat que la structure même du langage réside dans l'agir communicationnel, c'est-à-dire la recherche active et consciente du consensus entre les interlocuteurs.

C'est précisément cette vision iréniste du langage et de la société, implicite dans *L'Espace public* et explicitée dans *Théorie de l'agir communicationnel*, que son ancien assistant Oskar Negt dénonce dès 1972. En effet, questionnant la valeur d'usage du concept et en quoi il sert les intérêts des dominants ou des dominés, il reproche à Jürgen Habermas de faire passer l'espace public pour une « synthèse illusoire de la totalité sociale » (Negt, 1972 : 96). « Ainsi, l'espace public apparaît comme un objet fixe ; l'image qu'il présente cache la véritable structure productive de la société » (*ibid.* : 55). Or, plaide Oskar Negt, l'espace public devrait pouvoir prendre en compte les expériences et temporalités vécues par les différentes classes sociales, de sorte qu'émerge un espace public oppositionnel qui devienne un espace public prolétarien existant à côté et en face de l'espace public bourgeois.

Est ici questionné le « tournant langagier » que Jürgen Habermas fait subir à la Théorie critique : contre une conception de la société divisée en classes opposées selon des rapports de travail, de force et de domination, le chercheur théorise la société comme structurée par le langage orienté vers l'intercompréhension (Münster, 1998 ; Lecerclé, 2004). En découlent deux conceptions inconciliables de l'espace public. Pour éviter la stérilité d'une opposition aussi frontale, il est permis d'aller voir où l'espace public n'a été pensé ni avec, ni contre, mais *sans* Habermas – bien souvent sans porter ce nom, mais en abordant les mêmes questions. Auprès, par exemple, de sociologues et de psychologues qui fournissent des clés d'importance pour envisager les relations entre individuel et collectif, les processus de socialisation et la formation des comportements et des opinions. Pierre Bourdieu (1972), est une référence évidente, mais pas la seule : voir notamment les travaux d'Annick Percheron (1993) sur la socialisation politique, de Norbert Elias (1987) sur la société des individus, ou de Jean Piaget (1937) sur la naissance de l'intelligence chez l'enfant.

Enfin cette revue peut-elle s'arrêter – ou recommencer – chez l'une des sources principales de Jürgen Habermas. En effet, c'est à Hannah Arendt (1958) qu'il emprunte une partie décisive de sa réflexion historique sur les relations entre sphères privée et publique. Il en tire deux modèles : celui d'un espace public conçu comme le cadre de procédures conduisant à l'élaboration d'une entente, et celui d'un acteur défini par des droits, qui lui permettent de prendre part au débat public. Hannah Arendt ne s'engage pas dans cette voie. Pour elle, au contraire de Jürgen Habermas, l'acteur ne préexiste pas à son acte : c'est l'acte qui révèle l'acteur, c'est la prise de parole qui révèle le citoyen. Le citoyen n'existe que parce qu'il prend le risque de s'exprimer face aux autres. Ce n'est pas une question de droits, mais d'action. De ce point de vue, l'échange n'est pas recherche d'intercompréhension, il est lutte. L'espace public qu'Hannah Arendt invite à penser sans en utiliser le terme n'est donc pas défini par des droits préétablis, mais apparaît au gré des prises de parole et prend des formes changeantes selon le contexte. Rapports de force, importance de la parole et du contexte local : Hannah Arendt fournit des instruments souvent bien plus adaptés que ceux de Jürgen Habermas pour étudier des situations concrètes (Tassin, 2013).

Bibliographie

Arendt H., 1958, *Condition de l'homme moderne*, trad. de l'américain par G. Fradier, Paris, Éd. Pocket, 2002.

Ballarini L., 2016, « Relire Habermas : retour sur un concept-piège », *Publics en question*. Accès : <https://peq.hypotheses.org/897>.

Boucheron P., Offenstadt N., dirs, 2011, *L'Espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, Presses universitaires de France.

Bourdieu P., 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois Études d'ethnologie kabyle*, Paris, Éd. Le Seuil, 2000.

Calhoun C., 1992, *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press.

Cardon D., Granjon F., 2010, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

Dahlgren P., 1995, *Television and the Public Sphere*, Londres, Sage.

Dahlgren P., 2000, « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, vol. 18, 100, pp. 157-186.

Elias N., 1987, *La Société des individus*, trad. de l'allemand par J. Etoré, Paris, Éd. Pocket, 1997.

Farge A., 1992, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. Le Seuil.

François B., Neveu É., 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Fraser N., 1992, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, 31, pp. 125-156, 2001. Accès : <http://hdl.handle.net/2042/14548>.

Habermas J., 1962, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par M. B. de Launay, Paris, Payot, 1993.

Habermas J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 tomes, trad. de l'allemand par J.-M. Ferry, Paris, Fayard, 1987.

Lecercle J.-J., 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, Paris, Presses universitaires de France.

Miège B., 1995, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », pp. 163-175, in : Pailliat I., dir., *L'Espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Éd. littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble.

Münster A., 1998, *Le Principe « discussion ». Habermas ou le tournant langagier et communicationnel de la théorie critique*, Paris, Kimé.

Negt O., 1972, « Espace public et expérience », pp. 55-141, in : Negt O., *L'Espace public oppositionnel*, trad. de l'allemand par A. Neumann, Paris, Fayard, 2007.

Paquot T., 2009, *L'Espace public*, Paris, Éd. La Découverte.

Percheron A., 1993, *La Socialisation politique*, Paris, A. Colin.

Piaget J., 1937, *La Construction du réel chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1967.

Tassin É., 2013, « Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public », *Cahiers Sens public*, vol. 1, 15-16, pp. 23-36. Accès : www.cairn.info/revue-cahiers-sens-public-2013-1-page-23.htm.